



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



19102521



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

17 JUL. 2019

Greffe
Le greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0896.318.107**

Dénomination

(en entier) : **AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DISON**

(en abrégé) : **ADL**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **RUE ALBERT 1ER, 66 à 4820 DISON**

Objet de l'acte : MODIFICATION STATUTAIRE : DEMISSIONS - NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS

En séance 04/04/2019, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fin du mandat de :

- Madame Viviane HUBIN-TALBOT, représentant l'ASBL Solidarité-Dison, née à Vielsalm, le 14 juin 1944, domiciliée rue Husquet, 62 à 4820 Dison.
- Monsieur Stephan MULLENDER, représentant la commune de Dison, né à Verviers le 05 janvier 1969, domicilié route d'Henri-Chapelle, 56 à 4821 Andrimont.
- Madame Francine MARECHAL, représentant la commune de Dison, née à Battice le 12 décembre 1951, domiciliée rue du Bois, 79 à 4820 Dison.
- Monsieur Didier HAMERS, représentant la commune de Dison, né à Sint-Josse-Ten-Noode, le 20 janvier 1970, domicilié chemin de la Neuville, 88 à 4821 Dison.
- Monsieur Frédéric WINKIN, représentant de CORT'IDESS et de AV Services, né à Verviers, le 29 janvier 1966, domicilié avenue Jean Taste, 145 à 4802 Heusy.
- Monsieur Jacques LESPIRE, représentant la commune de Dison, domicilié rue du Biez, 15 à 4820 Dison.
- Madame Angélique TSOUTZIDIS, représentant la commune de Dison, domiciliée rue de la Grappe, 39 à 4820 Dison.
- Madame Christelle REMACLE, représentant la commune de Dison, domiciliée rue Albert de t'Serclaes, 65 à 4821 Andrimont.
- Monsieur Frédéric DELVAUX, représentant la commune de Dison, né à Verviers, le 28 mai 1960, domicilié Clos du Stockay, 2 à 4820 Dison.

Et décide de renommer comme administrateurs pour une période qui finira, immédiatement, après l'assemblée générale de 2025 :

- Monsieur Alain BODSON représentant la CSC, né à Verviers le 29 mai 1966, domicilié rue Jean Meilen, 13 à 4821 Andrimont.
- Madame Selma TINIK représentant la commune de Dison, née à Verviers le 23 août 1977, domiciliée route du Village, 90 à 4821 Andrimont.
- Madame Armance DEMAL représentant SERVIDIS, née à Verviers le 15 juin 1952, domiciliée Sur le Tombeux, 6 à 4820 Dison.
- Monsieur Jean-Michel DELAVAL, représentant la commune de Dison, né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.
- Monsieur Jean-Pol BOLLETTE, représentant GREEN CONSTRUCT, né à Pepinster, le 18 novembre 1960, domicilié rue Slar, 49K à 4800 Verviers.
- Madame Françoise DEFRAITURE, représentant le CIEP – MOC Verviers, née à Verviers, le 25 décembre 1970, domicilié Chemin du Château, 45 à 4970 Stavelot.

Les administrateurs précités déclarent accepter leur mandat et ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat.

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

De plus, l'assemblée décide, à l'unanimité des voix de nommer comme administrateurs pour une période qui finira, immédiatement, après l'assemblée générale de 2025 :

-Madame Sophie LOPEZ-ANGUSTO, représentant la commune de Dison, née à Verviers, le 28 février 1987, domiciliée rue de Verviers, 177 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Marcel RENARD, représentant la commune de Dison, né à Verviers, le 9 juin 1943, domicilié Allée du Bourgmestre Miessen, 4 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Willy FORMATIN, représentant la commune de Dison, né à Dison, le 17 juillet 1949, domicilié Cité du Husquet, 51 à 4820 Dison.

-Monsieur José MARECHAL, représentant la commune de Dison, né à Petit-Rechain, le 22 mars 1948, domicilié rue du bois, 79 à 4820 Dison.

-Monsieur Laurent LORQUET, représentant la commune de Dison, né à Liège, le 20 septembre 1985, domicilié rue Joseph Gelis, 4 à 4820 Dison.

Les administrateurs précités déclarent accepter leur mandat et ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat.

Les administrateurs décident, à l'unanimité des voix de nommer comme :

-Présidente : Madame Selma TINIK représentant la commune de Dison, née à Verviers le 23 août 1977, domiciliée route du Village, 90 à 4821 Andrimont.

-Vice-Président : Monsieur Alain Bodson représentant la CSC, né à Verviers le 29 mai 1966, domicilié rue Jean Meilen, 13 à 4821 Andrimont.

-Trésorière : Madame Armance DEMAL représentant SERVIDIS, née à Verviers le 15 juin 1952, domiciliée Sur le Tombeux, 6 à 4820 Dison.

-Secrétaire : Monsieur Jean-Michel DELAVAL représentant la commune de Dison, né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.

pour une période qui finira, immédiatement, après l'assemblée générale de 2025.

Pour extraits conformes :

Selma TINIK
Présidente du Conseil d'Administration

Jean-Michel DELAVAL
Secrétaire du Conseil d'Administration

Cependant, la Commune de Dison a adressé un courrier le 19 juin à l'asbl ADL Dison qui informe que le Conseil communal du 17 juin 2019 courant, a pris acte de la démission de M. Laurent LORQUET de son groupe politique "PARTI POPULAIRE". Dès lors conformément à l'article L1123-1 paragraphe 1^{er} alinéa 2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, M. Laurent LORQUET est démissionnaire, de plein droit, de tous les mandats qu'il exerçait à titre dérivé tel que défini à l'article L5111-1 du Code susmentionné. Il ne peut donc plus représenter la Commune de Dison au sein de vos instances.

Cf. extrait du registre aux délibérations du Conseil communal, séance du 17 juin 2019 :

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Laurent LORQUET, Conseiller communal, de son groupe politique PP. L'intéressé siégera au Conseil communal en tant qu'indépendant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2019 - Annexes du Moniteur belge